



REFERENTIEL DES SITES DE VISITE

Services et prestations pour l'accueil des touristes à vélo

CRITERES généraux

- **Situation géographique** : moins de 5 km de l'itinéraire de la Loire à Vélo
- **Type d'établissement** : site de visite ou de loisirs proposant un accueil physique
- **Amplitude d'ouverture** : 50 jours / an minimum, dont les mois de juillet et d'août

EXTERIEUR de l'établissement

- **Parc de stationnement vélo**
 - Quantité : 6 à 8 places
 - Type de mobilier : arceaux métalliques ou lices
 - Localisation : plus proche que le stationnement automobile
- **Panneau d'information**
 - Contenu : informations minimales, réparateurs / loueurs de vélo, coordonnées de l'office de tourisme ou du syndicat d'initiative le plus proche
 - Localisation : sur le parking à vélos ou à l'intérieur
 - Langues : traduction en anglais

INTERIEUR de l'établissement

- **Point d'eau potable mis à disposition des touristes à vélo visitant le site**
- **Sanitaires mis à disposition des touristes à vélo visitant le site**
- **Documentation spécifique**
 - Disposer du manuel Loire à Vélo et le mettre à jour tous les ans

- **Consigne à bagages gratuite ou payante**